La Tuilière

Les grandes bruyères

13

Place à droite de l'église



À noter la présence d'un ancien lavoir sur votre gauche. Quelques panneaux installés par la municipalité vous informent sur le patrimoine du Boën.

- 2 Bifurquer à nouveau à gauche et longer la station d'épuration sur la route qui mène à "Barbet". A l'entrée du hameau prendre le premier chemin sur la droite avant une bâtisse et monter jusqu'à une maison au toit recouvert de tuiles en forme d'ardoise. On passe au-dessus de l'ancienne gare.
 - 3 Suivre le chemin goudronné sur quelques mètres ; au croisement prendre à droite puis à gauche un chemin de terre. Couper une route goudronnée, continuer en face et traverser le ruisseau la Rennerie.
 - A Prendre sur la gauche puis rejoindre la D495, la traverser. Suivre le chemin à gauche et traverser le "Vernois".
 - (5) À la sortie, tourner à droite sur le chemin de gore, contourner la ferme du "Fot" (ou Fau sur la carte IGN). Longer le "Bois des Brosses" pour arriver à l'ancien moulin, traverser le petit pont et monter jusqu'à la croix.
 - 6 Monter en direction des "Barchenières", laisser sur la droite le chemin de "Seignolles" et emprunter en face le chemin de terre qui conduit à "la Croix du Trève Feugère" à travers les Bois des Grandes Bruyères.
 - 7 Traverser légèrement en biais sur la droite le chemin goudronné, descendre sur quelques mètres. Traverser à nouveau un chemin goudronné et descendre à "Feugère".
 - 3 Au fond du hameau, emprunter le chemin qui descend jusqu'à la "Croix Lachat". Continuer et laisser sur la droite "Rimaud".
 - 9 Poursuivre à droite à travers les "Prés de la Cabane" jusqu'au carrefour.
 - Traverser le chemin goudronné et prendre le chemin en terre sur la gauche pour rejoindre La Tuilière.

ÕÕ À voir en chemin ...

Un petit circuit (en accès libre, avec un coin pique-nique) jalonné de panneaux présentant les principaux milieux naturels et espèces de ce site Natura 2000 a été réalisé par le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine et la commune de la Tuilière en 2018 dans la prairie à côté du lavoir. Sur ce site, le travail mené a consisté à une sensibilisation des acteurs agricoles afin de favoriser le changement vers des pratiques favorables aux écrevisses à pattes blanches et aux zones humides. Le travail se poursuivit auprès des propriétaires riverains pour les informer sur la préservation et le rôle des zones humides.











par la Communauté de Communes du Pays d'Urfé (plus de renseignements sur ccpu.fr)

